

Ambulanciers : 15 000 postes à pourvoir



il manque « un quart des effectifs » dans le secteur des transports sanitaires. C'est le constat établi jeudi 15 septembre par le président de la [Chambre nationale des services d'ambulances \(CNSA\)](#), Dominique Hunault. Au total, ce sont près de 15 000 salariés qui manquent à l'appel, contre 8 000 un an plus tôt. Comment expliquer une telle pénurie ? Entrée en vigueur cet été, la réforme des urgences pré-hospitalière qui a généralisé les gardes, de jour comme de nuit pour les ambulances privées, explique cette « montée exponentielle ».

« Si on n'a personne à mettre dans l'ambulance, on ne va pas pouvoir faire face à toutes les demandes », a mis en garde Thierry Schifano, président de la Fédération nationale de la mobilité sanitaire (FNMS), qui réclame « des mesures de très court terme pour sortir de l'impasse ».

Quelles solutions proposées ?

Les deux fédérations souhaitent notamment « faire tomber la barrière du permis de conduire probatoire » pour « aller chercher des jeunes » dès l'âge de 18 ans, au lieu de 21 ans actuellement. Elles espèrent aussi développer la « validation des acquis de l'expérience » (VAE) pour attirer des soignants en reconversion.

Les employeurs savent toutefois qu'ils seront « obligés de rouvrir des négociations sur les salaires, la hausse négociée en début d'année avec les syndicats ayant été rattrapée par les revalorisations du Smic liées à l'inflation », explique Thierry Schifano.

En la matière, « nous n'avons pas de marges suffisantes », assure M. Hunault, qui renvoie la balle aux pouvoirs publics, soit via une rallonge budgétaire de l'Assurance maladie, soit par des exonérations sociales et fiscales sur le travail de nuit.

